

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le cinq décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUE, Damien DESERT, Thierry CHEVALIER, Sophie BALLU, Christelle EVAIN, Sylvine GAULTIER, Sophie DESMIER, Roger RICARD, Isabelle LAUNAY, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Norbert LIVENAIS, Armelle JOLYS, Patrick GAULTIER, Romain BRETON, Hervé VIGNERON, Claude JUGE, Philippe PELLUAU.

Étaient absents ou excusé : Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, David HOCDE, Aude LECLERC-VOUAUX.

M Philippe PELLUAU est porteur d'un pouvoir de Mme Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE.

M Roger RICARD est porteur d'un pouvoir de M David HOCDE.

Mme Christelle EVAIN est porteuse d'un pouvoir de Mme Aude LECLERC-VOUAUX.

M. Damien DESERT est élu secrétaire de séance.

M. le Maire constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement et ouvre la séance.

FINANCES

2023 – 129 : CLOTURE DU BUDGET DES ATELIERS INDUSTRIELS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 130 : DECISION MODIFICATIVE N° 4 - BUDGET GENERAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

DETR 2024

2023 – 131 : DETR 2024 – VOIE DOUCE - RD771

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ENVIRONNEMENT

2023 – 132 : CONVENTION DE LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES AVEC CITEO

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 133 : ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

BATIMENTS

2023 – 134 : VESTIAIRES DU STADE - PRESENTATION DES MODIFICATIONS

La délibération est adoptée par 19 Voix pour et 4 Abstentions.

2023 – 135 : ESPACES FRANCE SERVICES / AGENCE POSTALE COMMUNALE – PERMIS DE CONSTRUIRE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 136 : MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX – AGRANDISSEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE : AVENANT N° 2 – LOT N°1 DEMOLITION, DESAMIANTAGE ET MACONNERIE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

VOIRIE

2023 – 137 : VOIRIE - AMENAGEMENTS DE SECURITE - RUE DE KIRCHHEIM

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 138 : REFECTION DES TROTTOIRS – RUE DE KIRCHHEIM

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES ECONOMIQUES

2023 – 139 : DEROGATION AU REPOS DOMINICAL DES SALARIES LES 24 et 31 DECEMBRE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATIONS

2023 – 140 : REGLEMENT D'OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES SCOLAIRES

2023 – 141 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE EN ULIS A CRAON

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 142 : REVISION DES SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ECOLES PUBLIQUES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES GENERALES

2023 – 143 : ECHANGES AVEC SOULTE - COMMUNE / SAS PROJETS :

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le 15 décembre 2023.

**Le Maire,
Patrick GAULTIER**